



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la Réglementation Générale et des Élections**

**Arrêté DCL/BRGE du 12 septembre 2023
établissant la liste des candidats aux élections sénatoriales
dans le département de la Guadeloupe**

Le Préfet de la région Guadeloupe,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre Nationale du Mérite,

Vu le livre II du code électoral relatif à l'élection des sénateurs des départements ;

Vu le code électoral et notamment les articles L.292, L.293, R. 146 et R. 147 ;

Vu le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret du Président de la République du 11 janvier 2023 portant nomination de monsieur Xavier LEFORT en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral SG/BCI du 07 février 2023 portant délégation de signature à monsieur Maurice TUBUL, secrétaire général de la préfecture de Guadeloupe - administration générale – ordonnancement secondaire – permanence, empêché ;

Vu l'arrêté préfectoral SG/BCI du 22 mai 2023 indiquant pour chaque commune le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire pour le renouvellement de la série 1 des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral SG/BCI du 26 mai 2023 modifiant l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 22 mai 2023 indiquant pour chaque commune le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués, de délégués supplémentaires et de suppléants à élire pour le renouvellement de la série 1 des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BAGE du 16 juin 2023 établissant le tableau des électeurs sénatoriaux dans le département de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté préfectoral DCL/BAGE du 10 juillet 2023 portant modification de l'arrêté du 16 juin 2023 établissant le tableau des électeurs sénatoriaux dans le département de la Guadeloupe ;

Vu l'arrêté DCL/BRGE du 18 août 2023 fixant les dates et lieux de dépôt des candidatures pour le renouvellement de la série 1 des sénateurs le dimanche 24 septembre 2023 ;

Vu les résultats des élections des délégués des conseils municipaux, des délégués supplémentaires et des délégués suppléants du 9 juin 2023 dans les communes du département ;

Arrête

Article 1^{er} – Dans la perspective de l'élection des trois sénateurs du département de la Guadeloupe qui se déroulera le dimanche 24 septembre 2023, la liste des candidats dont la déclaration de candidature est définitivement enregistrée et arrêtée comme suit :

Liste « GUADELOUPE SOLIDAIRE »			
nuance : LDVC			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
1	1	M	THEOPHILE Dominique
	2	F	NADILLE Solanges
	3	M	DEZAC Philippe
	4	F	RAMOUTAR Olivia
	5	M	MORNAL Blaise

Liste « ENSEMBLE, NOU TOUT' »			
nuance : LSOC			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
2	1	M	LUREL Victorin
	2	F	LOUIS-CARABIN Gabrielle
	3	M	ATALLAH André
	4	F	GAMER Geneviève
	5	M	MARY Teddy

Liste « LISTE ENSEMBLE, AU SERVICE DE L'ARCHIPEL GWALOUP »			
nuance : LDVG			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
3	1	M	MICHELY Fabert
	2	F	EUSTACHE Jocelyne, Dalila
	3	M	CARENE Boris, Denis
	4	F	BARBOT Annette
	5	M	JALTON Eric

Liste « L'ESPOIR AU PRESENT »			
nuance : LDIV			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
4	1	M	CONFIAC Paul, Eric
	2	F	BOUCHER Claudia, Geneviève
	3	M	ANGOL Henri, Cyprien
	4	F	MICHEL Péninna, Anne-Loïs
	5	M	ROUYAR Steeve, Didier

Liste « CONVERGENCE ET COHERENCE POUR LES ILES DE GUADELOUPE »			
nuance : LDVG			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
5	1		SAPOTILLE Jocelyn
	2		GUIOUGOU Eliane
	3		CIRANY Chazy
	4		ERDAN Nicole
	5		FOY Gabriel

Liste « TOUS ENGAGÉS POUR LA GUADELOUPE »			
nuance : LDVG			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
6	1	F	JASMIN Victoire
	2	M	PROCIDA Robert
	3	F	BESRY Betty
	4	M	DEMEA Rosan
	5	F	DEMOCRITE Evelyne

Liste «AVCVK POL LA GUADELOUPE »			
nuance : LDIV			
N° de dépôt		Sexe	Nom et Prénom du candidat
7	1	M	EDINVAL Gilbert
	2	F	PIPEROL Barbara Emma
	3	M	FIESQUE Christian
	4	F	LOTHER Michelle
	5	M	OTHRYS Franco

Liste «POUR UNE ALTERNATIVE DEMOCRATIQUE »			
nuance : LDIV			
N° de dépôt		Sexe	NOM et Prénom du candidat
8	1	M	NABAJOTH Alix
	2	F	SINIVASSIN Murielle Jérôme
	3	M	CESARIN Christophe Rachid
	4	F	LACROIX Claire Henriette
	5	M	CABRION Grégory

Article 2 – Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre ainsi que les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le ou la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et inséré sur le site intranet de la préfecture.

Fait à Basse-Terre, le 12 SEP. 2023

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Maurice TUBUL